

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**  
**BOISSY-SOUS-SAINT YON**

<b>DATE DE CONVOCATION</b> <b>01 MARS 2024</b>	L'an deux mille vingt quatre Le sept mars,
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> <b>12 MARS 2024</b>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur PICHON Jean-Marc, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	<b><u>Etaient présent(e)s</u></b> : M. PICHON Jean-Marc – M. SAADA Raoul – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – Mme CAZADE-SAADA Claire – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M. GAUTHIER Dominique – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – M. FAUCHÉ Fabien – Mme – M. DORIZON Maurice – M. LION Robert – Mme PEDRONO Anne-Marie – Mme COLLIN Monique.
EN EXERCICE : 27	<b><u>Absent(e)s représenté(e)s</u></b> : M. DA SILVA Frédéric – Mme MOAL Sylvie – M. DUCHOSAL Frédérick – M. TISCHENBACH Thierry – Mme BILIEU Carine.
PRESENTS : 17	<b><u>Absent(e)s non représenté(e)s</u></b> : Mme BONNASSEAU Patricia – SCACCHI Anne – Mme LEROMAIN Nadège – Mme HEMON Alexandra – M. GOFF Jullian.
VOTANTS : 22	Monsieur Fabien FAUCHÉ a été désigné secrétaire de séance.

**MOTION POUR UNE AMELIORATION RAPIDE DES CONDITIONS DE TRANSPORT SUR LE RER C ET UN NOUVEAU SCHEMA AMBITIEUX POUR LES BRANCHES DOURDAN ET ETAMPES**

La situation sur le RER C, ces dernières semaines, est devenue particulièrement intenable pour les usagers qui l'empruntent quotidiennement, et qui se traduit par des données de ponctualité particulièrement dégradée.

A titre d'illustration :

- Ponctualité sur l'ensemble de la ligne de 89,4% en 2022, et de 87% entre janvier et juillet 2023.
- Ponctualité de la branche Saint-Martin d'Etampes – Marolles-en-Hurepoix, devenue l'enfant malade du RER francilien, affichant une ponctualité inférieure à 70% en juin, et frôlant les 78% à peine durant le premier semestre 2023.

Cette situation, aggravée par les carences en matière de personnel qui ont entraîné la non-réalisation de 10% des missions de référence sur la ligne C.

En outre, le scénario du futur Schéma Directeur proposé par Île-de-France Mobilités et la SNCF intitulé « Débranchement Nord » Va avoir des conséquences non négligeables pour les usagers du territoire utilisant le RER.

Ce schéma prévoit, à titre d'exemple :

- La mise en terminus à Austerlitz surface des trains origine Dourdan et Saint-Martin d'Etampes en pointe,
- L'absence d'augmentation du plan de transport, restant à 4 trains par heure en pointe, et ce, malgré l'augmentation démographique de la population liée notamment aux obligations de production de logements incluses dans le cadre du nouveau SDRIF-E

Aussi, il est proposé à l'organe délibérant d'adopter une motion visant à demander à Ile-de-France Mobilités et la SNCF :

- Un renforcement de la politique d'embauche, et l'élargissement de la recherche de profils par la réalisation de jobs dating dans les gares et les pôles de centralité de grande couronne par exemple,
- Un calendrier de réalisation plus ambitieux pour permettre de tenir les délais des travaux nécessaires pour la mise en œuvre du schéma directeur, et la sécurisation des financements indispensables à sa réalisation
- La réalisation des travaux facilitant l'accès et les connexions depuis et en direction de Paris Austerlitz surface, les considérant comme un préalable non-négociable au débranchement des trains origine Dourdan et Saint-Martin d'Etampes rendus terminus à la gare d'Austerlitz
- Une augmentation du plan de transport et de l'offre voyageurs en heures de pointe comme en heures creuses, correspondant à la prise en compte des évolutions démographiques de nos territoires attendues d'ici 2035

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis de la Commission Finances, Budget, Ressources Humaines et Affaires Générales du 29 février 2024,

**CONSIDERANT** la situation sur le RER C ces dernières semaines, devenue particulièrement intenable pour les usagers qui l'empruntent quotidiennement, et qui se traduit par des données de ponctualité particulièrement dégradée :

- Ponctualité sur l'ensemble de la ligne de 89,4% en 2022, et de 87% entre janvier et juillet 2023.
- Ponctualité de la branche Saint-Martin d'Etampes – Marolles-en-Hurepoix, devenue l'enfant malade du RER francilien, affichant une ponctualité inférieure à 70% en juin, et frôlant les 78% à peine durant le premier semestre 2023.

**CONSIDERANT** cette situation, aggravée par les carences en matière de personnel qui ont entraîné la non réalisation de 10% des missions de référence sur la ligne C

**CONSIDERANT** le scénario du futur Schéma Directeur proposé par Île-de-France Mobilités et la SNCF intitulé « Débranchement Nord » incluant :

- La mise en terminus à Austerlitz surface des trains origine Dourdan et Saint-Martin d'Etampes en pointe
- L'absence d'augmentation du plan de transport, restant à 4 trains par heure en pointe, et ce, malgré l'augmentation démographique de la population liée notamment aux obligations de production de logements incluses dans le cadre du nouveau SDRIF-E

**Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,**

**Après en avoir délibéré,**

**À l'unanimité,**

**APPROUVE** une motion de soutien en direction des usagers du RER C et des revendications des associations représentatives de la ligne

**DEMANDE** à la SNCF et à Île-de-France Mobilités :

- Un renforcement de la politique d'embauche, et l'élargissement de la recherche de profils par la réalisation de jobs dating dans les gares et les pôles de centralité de grande couronne par exemple,
- Un calendrier de réalisation plus ambitieux pour permettre de tenir les délais des travaux nécessaires pour la mise en œuvre du schéma directeur, et la sécurisation des financements indispensables à sa réalisation

- La réalisation des travaux facilitant l'accès et les connexions depuis et en direction de Paris Austerlitz surface, les considérant comme un préalable non-négociable au débranchement des trains origine Dourdan et Saint-Martin d'Étampes rendus terminus à la gare d'Austerlitz
- Une augmentation du plan de transport et de l'offre voyageurs en heures de pointe comme en heures creuses, correspondant à la prise en compte des évolutions démographiques de nos territoires attendues d'ici 2035

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20240307-DEL2024-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2024  
Publication : 11/03/2024



Le Maire,

Jean-Marc PICHON

#### POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.